

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

# Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Conseil Général de l'Eure



## 43 CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU SERVICE DES EUROIS

Le Conseil général est le lieu où se prennent les grandes décisions liées à l'aménagement et au développement de l'Eure. Il constitue en cela une véritable entreprise de services aux habitants. C'est aussi un « parlement local » dont les membres sont élus au suffrage universel lors des élections cantonales. Ces membres, les conseillers généraux, composent l'assemblée départementale. Chacun des 43 cantons du département de l'Eure est représenté par un conseiller général. Le Conseil général de l'Eure est présidé par Jean Louis Destans.

Ce cahier d'acteur a été réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'Eure : Communauté d'Agglomération Seine Eure, Grand Evreux Agglomération, Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure, Communauté de communes Eure Madrie Seine, les villes de Bernay, Vernon et Val-de-Reuil, Eure Expansion, la Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

**Coordonnées**  
Conseil Général de l'Eure  
Hôtel du Département,  
14 bd. Georges Chauvin  
27021 Evreux CEDEX  
Tél. : 02 32 31 50 50  
www.eureenligne.fr

## L'Eure, maillon stratégique du développement de l'axe Seine

L'Eure se trouve placée au centre du débat ouvert autour des projets Paris-Seine-Normandie et de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) ; au centre dans la mesure où le département se situe à l'interface entre l'Île-de-France et la Seine-Maritime, qu'il est irrigué par des infrastructures majeures (A13, A28, A154, lignes Paris/Caen/Cherbourg et Paris/Rouen/Le Havre) concentrant l'essentiel des trafics liés à l'activité portuaire haut-normande et qu'il jouit d'une longue tradition industrielle porteuse d'innovation.

La Seine, axe central du projet Paris-Seine-Normandie, traverse le territoire départemental, irriguant un système urbain dense (agglomérations d'Evreux, Vernon et Louviers/Val de Reuil) fort de 230 000 habitants, 100 000 emplois et 10 000 entreprises, dont certaines sont leaders mondiales dans leur secteur.

La densité de cette zone équivaut à celle de l'agglomération caennaise, soit 230 habitants/km<sup>2</sup>. C'est pourquoi les forces vives de l'Eure se prononcent pour une desserte de la LNPN dans les agglomérations d'Evreux et de Louviers/Val-de-Reuil, afin de contribuer à une mise en œuvre cohérente du Grand Paris. Cette desserte devra également intégrer l'ouest du département.

### 1. Une ligne nouvelle au service des usagers et du développement durable du territoire normand

#### a. Une double exigence : améliorer la qualité de service des liaisons voyageurs et créer des liaisons régionales durables

Aujourd'hui, un voyageur sur deux circulant entre l'Île-de-France et la Haute-Normandie provient de l'Eure. Or, la section mantoise est largement saturée, ce qui nuit à la qualité de service, insuffisante en termes de respect des horaires et temps de parcours notamment, d'où un report modal sur les routes.

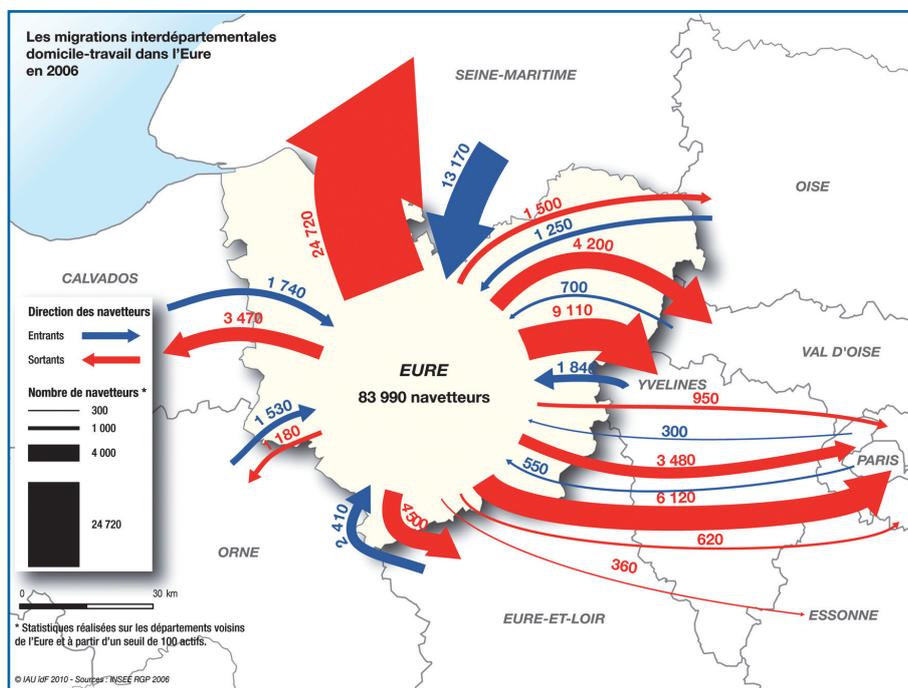
Les liaisons intra-régionales sont inexistantes ou obsolètes (liaison Serquigny-Rouen non électrifiée), contraignant les navetteurs à utiliser la route. Il est ainsi devenu nécessaire de créer une liaison ferroviaire directe et compétitive entre Evreux et Rouen et desservant le pôle d'emploi majeur du système urbain Evreux/Seine-Eure.



Plus globalement, l'investissement ferroviaire est indispensable pour garantir un développement du territoire, respectueux des normes et contraintes environnementales et doit s'accompagner des investissements nécessaires sur les gares euroises existantes.

### b. Une condition : l'optimisation des prélèvements fonciers

Chaque année, l'Eure perd plus de 700 ha de terres agricoles pour satisfaire des projets d'infrastructures, d'habitat, de zones d'activité. Une démarche partenariale exigeante a été construite à l'échelle départementale, permettant de prendre en compte la réalité euroise agricole. Les emprises ferroviaires doivent en effet respecter le potentiel de production agricole et forestier, clé d'une dynamique d'exportation et de valorisations régionales agro-industrielles.



### c. Une ligne nouvelle au profit du développement économique de l'Eure et pour contribuer au Grand Paris

La LNPN constitue un pilier fondamental pour l'avenir et le développement de l'Eure. L'amélioration de l'offre de transports voyageurs et marchandises au niveau régional et interrégional est de nature à renforcer son attractivité économique, sociale et patrimoniale et à permettre le développement de nouveaux sec-

teurs compétitifs tant le long de l'axe Seine que dans l'ensemble du territoire eurois.

Conscient de cette opportunité, le Département a préparé avec l'ensemble des partenaires économiques et socio-économiques une démarche prospective qui s'est traduite par la définition d'une stratégie partagée de développement et l'émergence de projets structurants pour le développement du territoire.

## DES PROJETS STRUCTURANTS POUR L'EURE ET L'AXE SEINE

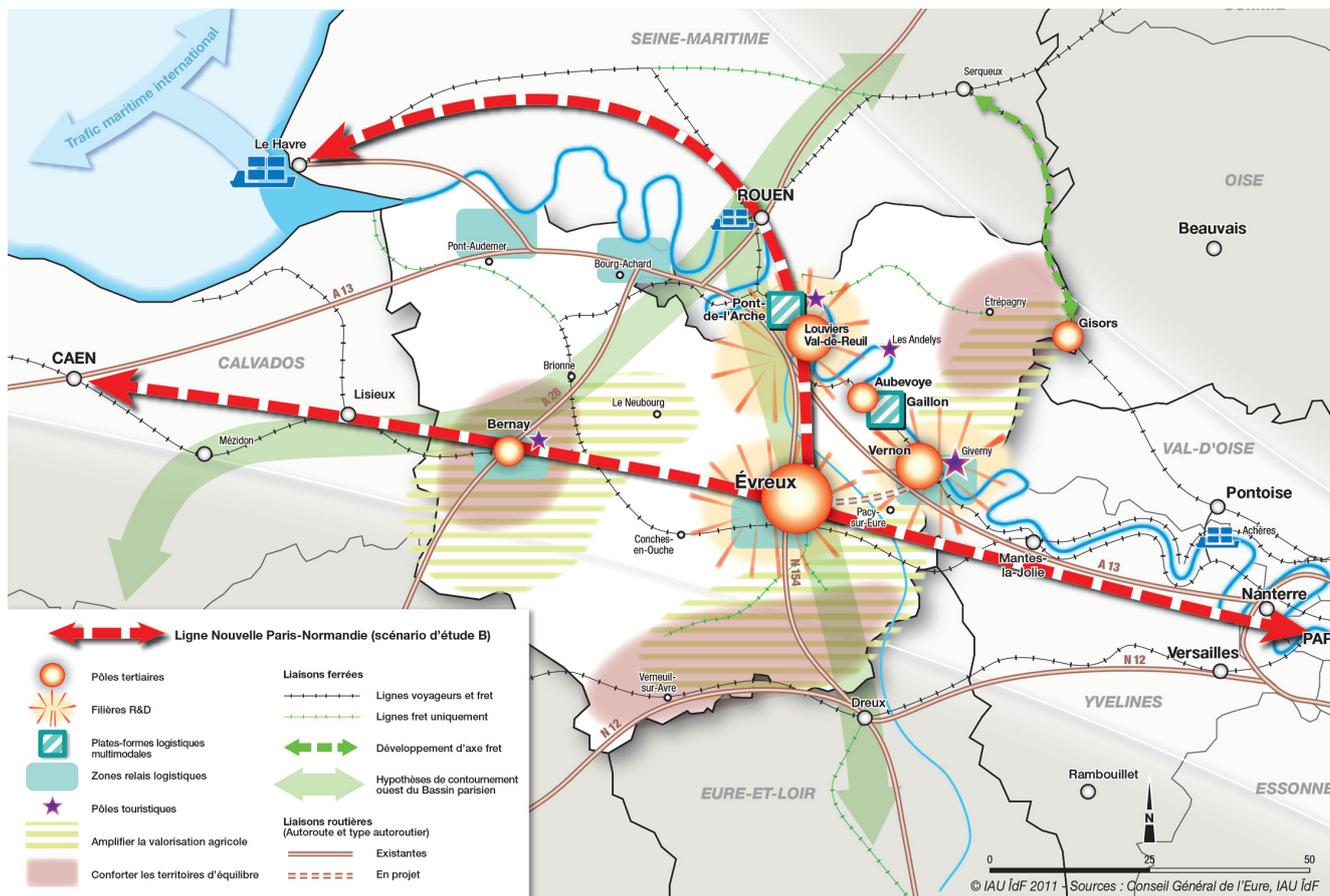
- Développement d'une plate-forme multimodale bord à quai sur la Seine et d'un port fluvial desservant une zone multimodale sur la CASE.
- Développement de pôles tertiaires autour des gares des agglomérations et des villes reliées à Paris : Evreux, Val-de-Reuil, Vernon, Bernay et Gaillon-Aubevoye.
- Développement de filières chimie verte (notamment fibres et oléochimie) avec création d'un cluster dédié aux polymères et matériaux biosourcés avec nov&atech.
- Développement de projets autour de la sécurité sanitaire (AgroHall, laboratoire de lumière pulsée) et de la pharmacie (pôle galénique).
- Renforcement du rôle de l'Eure et de Giverny comme porte d'entrée touristique de la Normandie et mise en valeur des autres pôles touristiques majeurs comme Bernay, ville d'art et d'histoire, Les Andelys et Lyons-la-Forêt.
- Emergence d'un projet intégré en éco-construction intégrant une pépinière et un village d'artisans dédiés, un démonstrateur, un relais Recherche et développement sur la filière.
- Développement du fret Orléans/Rouen pour favoriser l'exportation des productions agricoles.
- Promotion du « slow life » grâce à la création de sites de télétravail dans les territoires d'équilibre, notamment Bernay, Gisors, Verneuil-sur-Avre, Conches-en-Ouche, Brionne, Pays du Roumois.



### Ces projets concrets répondent à trois objectifs :

- S'inscrire dans la dynamique économique métropolitaine en valorisant nos filières d'excellence, notamment chimie-biologie-santé, aéronautique et spatiale, énergie, logistique, vente à distance, packaging, qui font de l'Eure le 7<sup>e</sup> département industriel français...
- Profiter de l'amélioration de la desserte ferroviaire et de la proximité immédiate avec l'Ile-de-France et des interconnexions vers l'international pour attirer des entrepreneurs, investisseurs, visiteurs, touristes...
- Accompagner le développement du transport intermodal de marchandises : le transfert du fret vers le fer routier constitue un enjeu majeur pour l'Eure qui canalise l'essentiel – 50% – des trafics liés à l'activité portuaire de Rouen et Le Havre.

### OPTIMISATION DE LA LNP : LES GRANDES ORIENTATIONS EUROISES

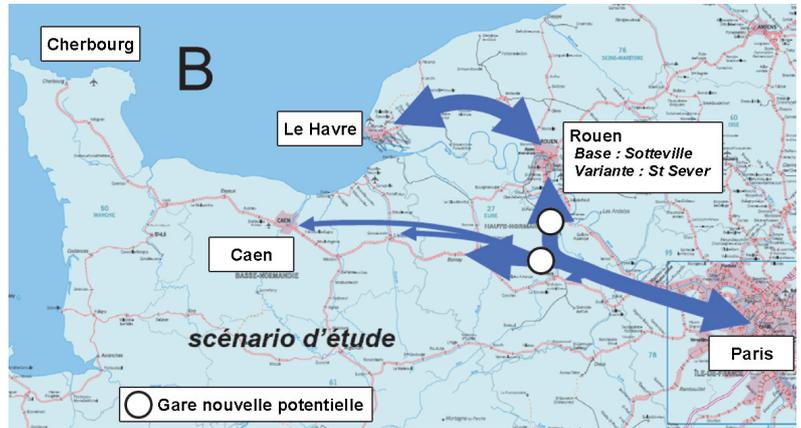




## 2. Les incontournables pour la réussite du projet LNPN

Pour assurer un développement durable de l'axe Seine, la Ligne Nouvelle Paris Normandie doit répondre tout à la fois aux enjeux d'amélioration de la qualité de service pour les usagers, de promotion de mobilités alternatives à la route, d'accès de tous aux services et aux loisirs, de développement économique équilibré et de préservation des patrimoines naturels et du potentiel de production agricole et forestier de l'Eure. Ce qui suppose de maintenir une offre tarifaire raisonnable, en rapport avec les attentes et les possibilités des usagers. Cinq fonctionnalités sont indispensables pour garantir cette ambition :

- **Le doublement du Mantois** : il permettra l'amélioration des temps de parcours et de la régularité et constitue donc un préalable à réaliser sans délai
- **Une liaison voyageur Evreux-Rouen via le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (Louviers/Val-de-Reuil)** : la liaison voyageur entre Evreux et Rouen est impérative eu égard aux besoins en déplacements domicile-travail intra-régionaux (environ 1 000 voyageurs/jour) et à la nécessité d'accès pour tous aux différents niveaux de services du territoire régional
- **Préserver l'ambition d'une mixité fret/voyageurs** : le transport de marchandises constitue un enjeu de développement durable majeur pour le territoire Normand et ses ports. Le report modal d'une part de ces trafics est primordial aussi bien sur les axes Est-Ouest que Nord-Sud



- **La connexion avec les lignes TGV par Saint-Lazare et la Défense** : outre l'accès direct au quartier d'affaires de La Défense, la desserte de cette gare permettra l'interconnexion avec le RER A et le RER E prolongé, ainsi qu'avec le futur métro automatique. Par ailleurs, la gare de Saint-Lazare doit rester la porte d'entrée parisienne des Normands dans Paris intra muros
- **La connexion avec Roissy-CDG** : elle permettra de placer la Normandie dans l'orbite du deuxième aéroport européen et résoudra la rupture de charge à laquelle sont contraints les Haut-Normands.

## Résumé du cahier d'acteur

Au regard des enjeux pour le développement de la Normandie et de l'Île-de-France et à l'heure où le débat public est lancé, l'absence d'engagement financier clair de l'Etat et de RFF est inenvisageable.

Le Département et l'ensemble de ses partenaires, conscients de l'ambition que porte ce projet d'infrastructure pour le développement du territoire normand et eurois, soutiennent le scénario B. Avec ses gares dans les agglomérations d'Evreux et de Seine Eure, il garantit ainsi la liaison entre Rouen et Evreux. Un troisième point d'accès dans l'ouest du département (gare

de Bernay) est également indispensable pour irriguer l'ensemble du territoire et le relier à la Basse-Normandie.

L'ensemble des acteurs eurois (Agglomération des Portes de l'Eure, Grand Evreux Agglomération, Communauté d'Agglomération Seine Eure, Communauté de communes Eure Madrie Seine, communes de Val-de-Reuil, Vernon et Bernay, chambres consulaires, Eure Expansion, Eure Normandie Plus) sont mobilisés sur les objectifs exposés dans le présent document et portés par le Département.

**CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie**

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen  
contact@debatpublic-lnpn.org

[www.debatpublic-lnpn.org](http://www.debatpublic-lnpn.org)

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)